

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

N° 2024-35

Vote de l'affectation du
résultat 2023
Commune

En fonctionnement :

Excédent de fonctionnement reporté au 002 (Recette de fonctionnement) 233 255,41

En investissement :

Excédent de fonctionnement affecté au 1068 (Recette d'investissement) 1 768,31

Excédent d'investissement reporté au 001 (Recette d'investissement) 12 878,84

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition de l'affectation du résultat 2023 de la commune.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-20240528-2024_35-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Prefecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 de la commune comme suit :

N° 2024-36

Validation du budget
2024 - Commune

Fonctionnement	
Dépenses	1 262 618,87
Recettes	1 268 789,39
Résultat	6 170,52
Investissement	
Dépenses	911 627,60
Recettes	911 627,60
Résultat	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Commune.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-2024 0528-2024_36-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Prefecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUDA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

N° 2024-37

Vote de l'affectation du
résultat 2023
Assainissement

En fonctionnement :

Excédent de fonctionnement reporté au 002 (recettes de fonctionnement) 93 814,09

En investissement :

Excédent de fonctionnement affecté au 1068 (recettes d'investissement) 12 531,79

Déficit d'investissement reporté au 001 (dépenses d'investissement) 6 731,79

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition de l'affectation du résultat 2023 de l'assainissement.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-20240528-2024_37-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Préfecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjointes ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 de l'assainissement comme suit :

N° 2024-38

Validation du budget
2024 -
Assainissement

Fonctionnement	
Dépenses	82 803,01
Recettes	189 525,03
Résultat	106 722,02
Investissement	
Dépenses	49 640,34
Recettes	49 640,34
Résultat	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget Assainissement.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-20240528-2024_38-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Préfecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjointes ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUDA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

N° 2024-39

Vote de l'affectation du
résultat 2023
Service des eaux

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

En fonctionnement :

Excédent de fonctionnement reporté au 002 (recettes de fonctionnement) 42 240,07

En investissement :

Excédent de fonctionnement affecté au 1068 (recettes d'investissement) 0,00

Excédent d'investissement reporté au 001 (recettes d'investissement) 26 566,88

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition de l'affectation du résultat 2023 du service des eaux.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-20240528-2024_39-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Prefecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjointes ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du service des eaux comme suit :

N° 2024-40

Validation du budget
2024 - Eau

Fonctionnement	
Dépenses	123 137,58
Recettes	155 291,40
Résultat	32 153,82
Investissement	
Dépenses	45 683,95
Recettes	45 683,95
Résultat	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget Service des eaux.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-20240528-2024_40-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Prefecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Divers devis ont été demandés selon le même quantitatif technique à différentes entreprises pour Les travaux de la défense incendie, faisant ressortir les offres suivantes :

N° 2024-41

Défense incendie - Route
d'Harbouey - attribution
des travaux

PRESTINI	28/05/2024	39 452,00 € HT
NITTING	25/03/2024	40 312,49 € HT
STV	28/05/2024	44 159,50 € HT
BARASSI		45 926,00 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de faire réaliser les travaux par l'entreprise PRESTINI.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-20240528-2024_41-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Prefecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN ayant donné procuration à Danielle VAILLANT, Antoine FOMBARON

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUDA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

N° 2024-42

Répartition subvention
Souvenir Français

Selon la demande du comité local du Souvenir Français, il est demandé au Conseil Municipal de séparer la subvention de 240 € voté au Conseil précédent en deux versements. Le premier versement d'un montant de 120 € au comité local du Souvenir Français et un deuxième versement d'un montant de 120 € également au Groupement des Sociétés Militaires et Patriotiques de Vezouze en Piémont.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la répartition de la subvention.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-20240528-2024_42-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Prefecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation
22 mai 2024

Date d'affichage
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

Présents : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

Absents : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

Secrétaire de séance : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

N° 2024-43

Dépassement des crédits

Monsieur le Maire explique à l'assemblée la nécessité de pouvoir procéder à un dépassement de crédits pour le règlement de dépenses imprévues.

Il demande au conseil de l'autoriser à procéder, à compter du 1er janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections (enveloppes comprenant les crédits pouvant être dédiés aux dépenses imprévues).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'autorisation au Maire de procéder au dépassement de crédits pour le règlement de dépenses imprévues.

Le Maire,
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 00771-2024 0528-2024_43-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi 82-623
du 22 Juillet 1982
après dépôt en Sous-Prefecture
et publication
Le Maire,
Thierry Meurant